

Integration for Biodiversity in Mauritania

Contents

1. Introduction	2
2. Integration of biodiversity consideration	2
Environmental sector.....	2
Education sector	3
Research and training sector	4
Agriculture	4
Fisheries	5
Oil sector	5
3. Thematic integration.....	6
Inland water ecosystems	6
Marine and coastal biodiversity.....	6
Agricultural biodiversity.....	7
Forest biodiversity	8
Dryland and sub-humid lands	10
Mountain biodiversity.....	10

1. Introduction

Mauritania reported¹ on integration of biodiversity consideration in environmental sector, education sector , research and training sector, agriculture, fisheries, oil sector; thematic integration in inland water ecosystems, marine and coastal biodiversity, agricultural biodiversity, forest biodiversity, dryland and sub-humid lands, mountain biodiversity.

2. Integration of biodiversity consideration

La Mauritanie dispose actuellement d'un cadre stratégique de concertation qui est le Plan d'action national pour l'environnement, élargi à tous les mécanismes et formes de concertations (locales, régionales, internationales, bilatérales et multilatérales). La stratégie nationale de développement durable (SNDD) et son Plan d'Action national pour l'environnement (PANE) sont les seuls outils de référence de synergie entre les différentes conventions internationales et actions de développement au niveau national. Le Plan d'action national pour l'environnement constitue un progrès significatif pour le pays par rapport à la situation en 2000- 2004 où les cadres stratégiques étaient éparpillés en fonction des thématiques (PAN/LCD, SNC, etc.) et la synergie n'était pas fort évidente.

Ce cadre stratégique qui est le PANE (2007-2011) va absolument renforcer les capacités de décision du Conseil National Environnement et Développement, (CNED) et de s'assurer de l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la diversité biologique et du partage des avantages aux plans sectoriels et intersectoriels, programmes et politiques pertinentes. Le CNED outil d'orientation et prise de décision est actuellement inopérationnel.

Environmental sector

La Mauritanie ne dispose pas de législation propre à la gestion des aires protégées et zones humides, néanmoins l'intégration de la diversité biologique dans le secteur de l'environnement a été prise en considération dans la loi cadre de l'environnement N° 2000/045e qui stipule que l'environnement constitue un patrimoine national dont la gestion doit concilier les droits des générations actuelles avec ceux des générations futures et l'exploitation des ressources naturelles doit garantir leur usage durable (article 4).

Il convient de préciser que la loi cadre sur l'environnement dispose de décret d'application pour la rendre opérationnelle.

En ce qui concerne la gestion du couvert végétal forestier, les amendements ont été apportés au Code forestier pour le rendre plus accessible.

¹ Mauritania (2009). Quatrième Rapport National CBD, Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, Chargé de l'Environnement et du Développement Durable, Programme de Mise en œuvre de la CBD, 85 pp.

Les deux Parcs nationaux du Banc d'Arguin (PNBA) et de Diawling (PND) ont chacun un plan d'aménagement qui prévoit entre autres l'amélioration de la gestion des ressources marines et côtières. Ces plans d'aménagement et de gestion prennent en compte les besoins de tous les acteurs en place, pêcheurs, agriculteurs,, éleveurs et artisans de manière à assurer le développement et l'utilisation durable des ressources dans ces zones protégées

D'autre part et dans le cadre du programme régional pour la conservation des ressources côtières et marines (PRCM) un projet de recherche ciblé couvrant 3 espèces notamment, le Mulet, la Courbine et le Tassergal a permis de mieux connaître dans sa première phase l'écologie, le parcours migratoire, ainsi que les menaces qui pèsent sur le maintien des stocks du mullet en première phase. Dans sa deuxième phase, à partir de 2004) le programme de recherche a connu une extension au niveau de la couverture des espèces protégées pour ainsi étudier en plus du Mulet, la Courbine et le Tassergal.

Ce programme concerne en plus de la Mauritanie, le Sénégal. Egalement en matière de renforcement des capacités, il y a un appui de l'IUCN pour la formation du personnel technique et des chercheurs dans le domaine. La Mauritanie a mis également en place les dispositions administratives, institutionnelles et législatives pour le développement et la gestion intégrée des aires marines et côtières.

Ainsi la loi cadre d'environnement, le code de pêche et autres textes réglementant ces zones humides, ont été révisées de manière à permettre un développement harmonieux et une gestion intégrée des aires marines et côtières.

La Mauritanie a également ratifié les conventions internationales régissant la gestion des zones humides notamment la convention de Ramsar, la convention de la biodiversité ainsi que celle de la CITES.

L'institut mauritanien de recherche océanographique et de pêche entreprend depuis plusieurs années des recherches en vue de l'évaluation exhaustive des écosystèmes marins et côtiers et ce en collaboration avec la faculté des sciences et techniques de l'université de Nouakchott et d'autres organismes internationaux. Ces recherches couvrent actuellement plusieurs domaines tels que la courantologie, les différents niveaux de la chaîne trophique (phytoplancton et du zooplancton) jusqu'aux prédateurs qui viennent en haut de cette chaîne. Ces recherches ont contribué de façon significative à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes.

Education sector

La mise en œuvre des différentes stratégies de communication et de sensibilisation du public a permis de toucher un large public au travers de la presse visuelle, écrite et parlée.

Les outils utilisés dans le domaine de la communication, éducation et sensibilisation sont : réunions, débats, conférences, rencontres/ visites, médias, etc.

Dans le cadre d'initiatives comme celle du CILSS, des efforts ont été entrepris au niveau d'un réseau régional sur la sensibilisation / communication autour de problèmes sur la gestion des ressources

naturelles et de l'environnement en général. Il s'agit en fait d'un projet formation et information sur l'Environnement (PFIE).

Egalement les ONG locales et internationales intervenant dans les domaines de l'éducation, communication et sensibilisation sont actives, notamment : les ONGs, locales, malgré leurs moyens limités, ont donné de leur mieux pour sensibiliser les populations locales sur l'opportunité et l'intérêt de la conservation et de l'utilisation rationnelle des ressources biologiques ; celles de l'UICN, et de la FIBA (Fondation internationale du Banc d'Arguin) ont apporté leurs contributions significatives dans le domaine de la conservation des éléments constitutifs de la biodiversité.

Il convient de signaler l'existence d'un centre d'interprétation environnementale au niveau de la Réserve Satellite de Cap Blanc. Ce centre est destiné à accueillir des scolaires et des jeunes. Il est financé par la coopération espagnole

Research and training sector

La recherche est le secteur délaissé pour des raisons de manque de structures qualifiée et de thématiques ciblées dans les domaines de la biodiversité en général. Néanmoins certaines actions localisées sont menées au niveau : de l'Université de Nouakchott dans le cadre d'un projet conservation et valorisation des ressources phytogénétiques en Mauritanie. Ce projet vise en particulier :

Le palmier dattier *Acacia senegal* *Maerua crassifolia* *Moringa oleifera*

PNBA et IMROP dans le cadre du programme PACOBA, qui vise l'approfondissement des connaissances du fonctionnement des écosystèmes marins et côtiers et sur la diversité ainsi que sur l'état des ressources ichtyofauniques du Golf d'Arguin.

Agriculture

La diversité biologique a été prise en compte dans l'élaboration de la stratégie agricole en 19.... Impulsée lors de l'atelier sur la biodiversité agricole en Afrique de l'Ouest tenue la même année à Le document contenant la stratégie et le plan d'action a été publié par la FAO et la GTZ . Le plan d'action a défini trois objectifs spécifiques : OS1 : Intégrer aux programmes et politiques agricoles existants des considérations sur la protection et la mise en valeur de la biodiversité ; OS2 : Réduire la demande de bois de chauffe en favorisant une utilisation rationnelle de l'énergie au niveau de l'ensemble des consommateurs ; OS3 : Améliorer et affiner les connaissances du cheptel et de ses performances

Ainsi la stratégie pour le développement du secteur agropastoral doit tenir compte des défis que l'économie mauritanienne doit affronter : (i) des changements démographiques structurels, avec une urbanisation croissante, une "féminisation" des zones rurales suite aux migrations des hommes, et une évolution des besoins en matière de services d'appui adaptés tant sur le plan agricole que sur celui de la santé, de l'éducation ou de la formation ; (ii) l'émergence du pétrole, dont les revenus peuvent contribuer positivement aux investissements en zone rurale et à la réduction de la pauvreté, mais qui peuvent conduire aussi à une marginalisation croissante d'une partie importante de la population, surtout dans les zones rurales, au profit des secteurs urbains modernes et des éléments les plus dynamiques de la

population ; (iii) les enjeux de la mondialisation, dont les effets peuvent être positifs (par exemple pour faciliter l'accès au marché international ou l'importation des produits agricoles à des prix plus bas) ou négatifs (par exemple : des risques de baisses des revenus tirés de l'agriculture ou sur la sécurité alimentaire) ce qui pourrait conduire, sans mesures correctives appropriées, à l'appauvrissement relatif des populations rurales, à des tensions sur le marché du travail ou à l'augmentation des phénomènes migratoires vers les villes ou à l'étranger.

Pour permettre au secteur agropastoral de jouer son rôle et d'atteindre les objectifs fixés, le plan d'action s'articule autour des huit axes stratégiques suivants : l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire, le renforcement de la production et de la productivité, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'intégration des activités agropastorales dans le marché, les droits fonciers et la gestion durable des ressources naturelles, les infrastructures et les investissements ruraux, l'équité sociale, la dimension genre et la réduction de la pauvreté rurale, le renforcement des acteurs et des institutions,

Fisheries

Le plan d'action national pour l'environnement (PANE) prend en compte l'intégration de la diversité biologique dans le secteur de la pêche et ce dans son axe 3, intitulé : « favoriser la gestion intégrée et l'utilisation efficiente des ressources naturelles» qui se singularise pour préserver les ressources marines, du littoral et des plans d'eau pour la pisciculture.

Les objectifs suivants consacrent bien cette intégration : les ressources halieutiques et leur diversité biologique, en milieu marin sont conservées et gérées durablement pour une pleine contribution au développement socioéconomique du pays. (Objectif 12.1)

prévoyance, atténuation et adaptation de l'exploitation halieutique aux impacts et risques de l'exploitation pétrolière et gazière. (Objectif 12.2)

amélioration de la gouvernance littorale à travers notamment la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du littoral en se référant au PDALM. (Objectif 12.3)

contribuer au développement d'une pêche continentale écologiquement viable. (Objectif 12.4)

promouvoir la sauvegarde des habitats critiques et les espèces menacées pour une meilleure gestion des ressources halieutiques (Objectif 12.5)

Oil sector

Le plan d'action national pour l'environnement (PANE) prend en compte l'intégration de la diversité biologique dans le secteur pétrolier dans son axe 3 cité ci-dessus et ce au niveau des objectifs suivants :

intégrer l'exploitation des ressources pétrolières dans la stratégie environnementale et du développement durable. (Objectif 13.1)

prévaloir et atténuer les risques pétroliers et s'y adapter (Objectif 13.2)

lier le développement du secteur pétrolier à l'aménagement du milieu marin et côtier (Objectif 13.3)

mise en place d'un système de monitoring continu sur les impacts d'activités d'exploration et d'exploitation offshore sur les ressources halieutiques et en on shore sur les ressources pastorales et hydriques ainsi que sur la santé publique. (Objectif 13.4)

évaluations des impacts stratégiques du secteur pétrolier et minier (Objectif 13.5)

contrôle et suivi des substances dangereuses utilisées dans l'exploitation et l'exploration (Objectif 13.6)

intégrer l'exploitation des ressources minières dans la stratégie environnementale et de développement durable (Objectif 14.1)

3. Thematic integration

L'intégration thématique a connu un développement positif et encourageant. On note par thématique ce qui suit :

Inland water ecosystems

Dans le cadre de la monographie nationale en matière de biodiversité des inventaires des éléments constitutifs des écosystèmes des eaux intérieures ont été réalisés. Egalement des concepts de projet ont été élaborés pour la mise en place des programmes de conservation de la diversité biologique des eaux intérieures prenant aussi en compte la lutte contre la pauvreté en tant que priorité stratégique de l'Etat.

Ces concepts de projet ont été élaborés avec l'appui de l'IUCN et ont pour but (i) la conservation et l'utilisation durable des éléments constitutifs de la biodiversité des eaux intérieures (ii) la réduction de la pauvreté, l'amélioration des conditions sanitaires des populations (iii) la promotion de la femme

Ce programme concerne entre autres, la mare de « Mahmouda » dans Hodh Charghi, la mare de « Kankossa » en Assaba, la mare du « Bheir » également dans l'Assaba, la « Tamourte» Naaj au Tagant et le Karakoro, etc.

Marine and coastal biodiversity

Les deux Parcs nationaux du Banc d'Arguin (PNBA) et de Diawling (PND) ont chacun un plan d'aménagement qui prévoit entre autres l'amélioration de la gestion des ressources marines et côtières. Ces plans d'aménagement et de gestion prennent en compte les besoins de tous les acteurs en place, pêcheurs, agriculteurs,, éleveurs et artisans de manière à assurer le développement et l'utilisation durable des ressources dans ces zones protégées

D'autre part et dans le cadre du programme régional pour la conservation des ressources côtières et marines (PRCM) un projet de recherche ciblé couvrant 3 espèces notamment, le Mulet, la Courbine et le Tassergal a permis de mieux connaître dans sa première phase l'écologie, le parcours migratoire, ainsi que les menaces qui pèsent sur le maintien des stocks du mulet en première phase. Dans sa deuxième

phase, à partir de 2004) le programme de recherche a connu une extension au niveau de la couverture des espèces protégées pour ainsi étudier en plus du Mulet, la Courbine et le Tassergal.

Ce programme concerne en plus de la Mauritanie, le Sénégal.

Egalement en matière de renforcement des capacités, il y a un appui de l'UICN pour la formation du personnel technique et des chercheurs dans le domaine.

La Mauritanie a mis également en place les dispositions administratives, institutionnelles et législatives pour le développement et la gestion intégrée des aires marines et côtières.

Ainsi la loi cadre d'environnement, le code de pêche et autres textes réglementant ces zones humides, ont été révisées de manière à permettre un développement harmonieux et une gestion intégrée des aires marines et côtières.

La Mauritanie a également ratifié les conventions internationales régissant la gestion des zones humides notamment la convention de Ramsar, la convention de la biodiversité ainsi que celle de la CITES.

L'institut mauritanien de recherche océanographique et de pêche entreprend depuis plusieurs années des recherches en vue de l'évaluation exhaustive des écosystèmes marins et côtiers et ce en collaboration avec la faculté des sciences et techniques de l'université de Nouakchott et d'autres

Organismes internationaux. Ces recherches couvrent actuellement plusieurs domaines tels que la courantologie, les différents niveaux de la chaîne trophique (phytoplancton et du zooplancton) jusqu'aux prédateurs qui viennent en haut de cette chaîne.

Ces recherches ont contribué de façon significative à la compréhension du fonctionnement des écosystèmes.

La biodiversité marine et côtière contribue significativement à la mise en œuvre des objectifs de développement du millénaire en ce sens qu'elle détermine une position cruciale de la pêche dans les pays de la sous-région.

L'activité halieutique en Mauritanie représente 10% du PIB et près de la moitié des recettes de devises pour un pays comme la Mauritanie. Elle contribue également à la réduction de la pauvreté à travers l'amélioration des services de base : eau, santé, éducation, hygiène environnementale, etc. et ce dans le cadre d'un développement harmonieux des populations résidentes utilisatrices et bénéficiaires des ressources tirées de la biodiversité marine et côtière.

Agricultural biodiversity

La stratégie pour le développement du secteur agropastoral doit tenir compte des défis que l'économie mauritanienne doit affronter : (i) des changements démographiques structurels, avec une urbanisation croissante, une "féminisation" des zones rurales suite aux migrations des hommes, et une évolution des besoins en matière de services d'appui adaptés tant sur le plan agricole que sur celui de la santé, de

l'éduction ou de la formation ; (ii) l'émergence du pétrole, dont les revenus peuvent contribuer positivement aux investissements en zone rurale et à la réduction de la pauvreté, mais qui peuvent conduire aussi à une marginalisation croissante d'une partie importante de la population, surtout dans les zones rurales, au profit des secteurs urbains modernes et des éléments les plus dynamiques de la population ; (iii) les enjeux de la mondialisation, dont les effets peuvent être positifs (par exemple pour faciliter l'accès au marché international ou l'importation des produits agricoles à des prix plus bas) ou négatifs (par exemple : des risques de baisses des revenus tirés de l'agriculture ou sur la sécurité alimentaire) ce qui pourrait conduire, sans mesures correctives appropriées, à l'appauvrissement relatif des populations rurales, à des tensions sur le marché du travail ou à l'augmentation des phénomènes migratoires vers les villes ou à l'étranger.

Pour permettre au secteur agropastoral de jouer son rôle et d'atteindre les objectifs fixés, le plan d'action s'articule autour des huit axes stratégiques suivants :

l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire, le renforcement de la production et de la productivité, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'intégration des activités agropastorales dans le marché, les droits fonciers et la gestion durable des ressources naturelles, les infrastructures et les investissements ruraux, l'équité sociale, la dimension genre et la réduction de la pauvreté rurale, le renforcement des acteurs et des institutions,

Un atelier sur la biodiversité agricole en Afrique de l'Ouest a permis de présenter développer la stratégie et plan d'action pour la Mauritanie qui a été développée dans le domaine.

Le document contenant la stratégie et le plan a été publié par la FAO et la GTZ Le plan d'action a défini trois objectifs spécifiques :

OS1 : Intégrer aux programmes et politiques agricoles existants des considérations sur la protection et la mise en valeur de la biodiversité ;

OS2 : Réduire la demande de bois de chauffe en favorisant une utilisation rationnelle de l'énergie au niveau de l'ensemble des consommateurs ;

OS3 : Améliorer et affiner les connaissances du cheptel et de ses performances

Forest biodiversity

Hormis la gestion par écosystème de certaines forêts classées, la gestion même du patrimoine forestier est une action qui n'est pas systématique compte tenu de la faiblesse des moyens techniques et financiers.

- Aucun inventaire de ressources forestières n'est encore fait. Une observation pertinente et le problème de la crise énergétique.
- En effet, le bois, charbon de bois et d'autres ressources de la foret constituent l'unique source d'énergie pour la grande majorité de la population et cela même au niveau des centres urbains.

- Cette crise énergétique est une menace quotidienne pour les forêts et la biodiversité compte tenu du dérangement continu des écosystèmes.
- Les actions entreprises se situent essentiellement au niveau de la résorption de cette crise énergétique par la constitution de bois villageois et la sensibilisation / formation des populations locales.
- Autre problème qui affecte la biodiversité est le surpâturage ces dernières années. - En effet à cause de sécheresse et de la sédentarisation de plus en plus des éleveurs, il y a une forte pression sur les écosystèmes forestiers et partant sur leur biodiversité. Les éleveurs ont délaissé l'élevage mobile qui était traditionnellement fait au détriment de la fixation dans des terroirs où la biodiversité est de plus en plus affectée.

Il reste à avoir un statut pour le corps forestier chargé de l'application des mesures pour la conservation de la biodiversité. Mais aussi la dotation de ce personnel en moyens matériels pour couvrir l'ensemble du territoire et lui donner accès au compte forestier où en principe des incitations sont prévues dans le cadre de ses activités de préservations des forêts. Les mesures pour remédier aux carences distorsions socio-économiques sont contenues aussi bien dans le plan d'action national pour l'environnement (PANE) que dans le plan pour le développement économique et social du pays, le (CSLP).

La contrainte principale est le manque de financement pour la campagne de sensibilisation et en général celui de la stratégie/communication et information.

Le processus utilisé est l'incorporation dans le plan d'action national pour l'environnement, d'éléments pertinents relatifs à la diversité biologique. Ces éléments se retrouvent aussi au niveau du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté qui constitue l'unique cadre de développement, économique et social du pays

Il s'agit essentiellement d'outils de suivi / évaluation développé expressément pour le suivi /évaluation des actions.

- La mise en œuvre devrait être appuyée financièrement afin d'avoir un impact important sur la conservation de la biodiversité

- La mise en place d'outils plus appropriés devrait aider le pays à suivre les actions .

Les communautés locales et autochtones ont été impliquées au plus grands chefs par la prise d'actes administratifs et légaux / règlementaires relatifs au respect de la loi dont les intérêts. Ces actes sont la porte d'entrée pour la mise en œuvre de tout acte d'exécution du programme de travail. Disponibilité des ressources humaines au niveau du programme de la biodiversité et affectation des ressources financières pour leur prise en charge.

- La collaboration et coopération Sud / Sud est surtout au niveau de la concertation sur les programmes de mise en œuvre de la CBD ; (image d'illustration formation forestière)

Dryland and sub-humid lands

Dans le domaine de la diversité biologique des terres arides et sub-humides un soutien au réseau ROSELT appuyé par l OSS a permis de commencer le monitoring de la végétation dans la région de Nouakchott.

L'intégration de ces aspects est bien établie au niveau du Plan d'Action National pour l'environnement

- Un projet Synergie CCD/CBD appuyé par la RFA à travers la GTZ a permis d'établir des liens avec les différentes conventions environnementales au niveau de l'intégration :

- Des politiques / stratégie dans le domaine de l'environnement
- Des lois/règlements sur la gestion des ressources naturelles et de l'environnement
- Esprit des conventions environnementales au niveau des projets et programmes de gestion de l'environnement.

Les écosystèmes de deux Parcs se situent en zone aride, font état d'une gestion remarquable L'application de ce type de gestion peut être généralisé pour le reste du pays pour des raisons de similitude

Manque d'appui technique et financier constitue la contrainte majeure pour la mise en œuvre du programme de travail

Mountain biodiversity

Cette partie est portée dans la partie diversité biologique des terres arides et subhumide pour notre cas.

Des stratégies de conservation et d'utilisation durable de biodiversité et des ressources naturelles ont été élaborées de même que des textes réglementaires en vue d'une meilleure protection et restauration de la diversité biologique sur l'ensemble du territoire.

Certaines mesures ont été prises notamment en matière de politique et stratégie de conservation des ressources biologiques.

Les connaissances traditionnelles sont considérées et valorisées à travers des textes réglementaires et des politiques de stratégie de développement prenant en compte les connaissances traditionnelles.

Notre pays a développé des cadres juridiques, politiques et institutionnels prenant en compte l'utilisation durable de la diversité biologique des montagnes

Dans le domaine de la coopération scientifique et technique, la Mauritanie a entrepris des inventaires de faunes et de flores en vue de l'évaluation et la conservation de la diversité biologique sur l'ensemble du territoire mauritanien.

La conservation de la biodiversité contribue d'une façon générale à améliorer le niveau de vie des populations et à leur fixation dans leurs terroirs et à la généralisation d'activités génératrices de revenus contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de leur santé.